



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 27 février 2024

#SIA2024 : Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire signe les contrats d'objectifs et de performance de l'INAO et de FranceAgrimer et s'engage dans le projet VITILIENCE

Ce mardi 27 février, à l'occasion du Salon International de l'Agriculture, Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a fixé les grandes orientations pour l'INAO et FranceAgriMer (FAM) en signant leur contrat d'objectifs et de performance (COP) respectifs pour les 5 années à venir. Le ministre s'est également engagé en signant la Charte d'engagement du projet VITILIENCE.

Signature du COP de l'INAO – 3 objectifs : consolider les fondamentaux, s'adapter aux défis contemporains et moderniser l'institut

Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Philippe Brisebarre, président du Conseil permanent de l'INAO et Carole Ly, directrice de l'INAO ont signé cet outil stratégique qui fixe les grandes orientations de l'INAO pour assurer ses missions de pilotage, de contrôle et de protection des signes officiels d'identification de qualité et de l'origine (SIQO). Aujourd'hui, les SIQO font face à des défis importants : complexification du marché, dérèglements climatiques, évolution des attentes sociétales, concurrence d'autres démarches de segmentation privées, etc. Le COP 2024-2028 vise à répondre à ces problématiques en 3 objectifs :

- 1) Consolider les fondamentaux, en garantissant via des cahiers des charges exigeantes, les caractéristiques de ces produits, en contribuant au développement de l'agriculture biologique dans le cadre de la mise en œuvre du règlement bio, en sécurisant les contrôles et en poursuivant la protection des dénominations et des terroirs.
- 2) S'adapter pour garantir la durabilité des filières, en s'organisant pour offrir plus d'agilité, en révisant les procédures et méthodes de travail, en développant les liens avec la recherche, en animant la communauté des Organismes de défense et de gestion (ODG) mais aussi en communiquant davantage pour soutenir la place des SIQO.
- 3) Poursuivre la modernisation de l'établissement public, pour formaliser une nouvelle offre de services auprès des ODG.

Signature du COP de FranceAgriMer – 5 axes stratégiques pour renforcer le rôle de FAM comme l'opérateur « trait d'union » entre les différents acteurs du monde agricole et agroalimentaire

Signé conjointement avec Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Franck Sander, président du conseil d'administration de FranceAgriMer et Christine Avelin, directrice générale de l'établissement, le nouveau contrat d'objectifs et de performance (COP) pour la période 2024-2028 fixe les missions stratégiques de l'établissement pour les années à venir.

Dans un contexte d'incertitudes économiques et de défis environnementaux et sociétaux, ce COP consacre le positionnement stratégique de FranceAgriMer, en appui aux décideurs et aux politiques publiques, et en soutien aux filières de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture grâce à 5 axes stratégiques :

- 1) Être un opérateur exemplaire de l'Etat et renforcer la qualité du service rendu aux usagers ;
- 2) Assurer une expertise indépendante capable de répondre aux besoins des filières et d'explorer les enjeux auxquels elles doivent se confronter ;
- 3) Consolider et valoriser le rôle de FranceAgriMer dans le domaine des actions internationales (export et coopération) ;
- 4) Structurer une concertation élargie entre l'Etablissement, les professionnels, et les pouvoirs publics ;
- 5) Renforcer l'efficacité en optimisant les moyens de fonctionnement et les ressources humaines.

Signature de la Charte d'engagement du projet « Démonstrateurs Régionaux Vigne : Vitilience » - L'émergence d'un réseau de site de démonstration de l'adaptation au changement climatique dans les bassins viticoles

Le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a également signé la Charte d'engagement du projet « Démonstrateurs Régionaux Vigne : Vitilience ». Inscrit dans le cadre du plan d'action de la filière viticole pour l'adaptation au changement climatique, ce projet porté par l'Institut de la Vigne et du Vin (IFV) associe un large consortium d'acteurs de la filière avec une vingtaine de partenaires dont un Institut technique, l'INRAE, des chambres d'agriculture, des interprofessions, le CNIV, des organismes de recherche-développement régionaux, FAM, l'INAO, dans le cadre d'une convention entre la recherche.

Il vise, via la mise en place de 20 démonstrateurs de solutions au plus près du terrain, à identifier, stimuler le développement et faciliter l'appropriation de systèmes viti-vinicoles adaptés au changement climatique tout en s'engageant à contribuer à l'atténuation de celui-ci : c'est un enjeu majeur. C'est par une combinaison de solutions que les systèmes seront plus résilients demain. Nous partageons la conviction profonde, que l'innovation permettra, comme elle l'a toujours fait en agriculture, de surmonter le défi du dérèglement climatique. Le ministre a salué cet esprit collectif, partenarial et créatif qui est le vôtre, et votre implication dans cette dynamique.

Ce projet reste à affiner dans le cadre des procédures CASDAR en place et en lien avec le comité scientifique chargé d'évaluer le projet, mais l'engagement du ministère à financer ce projet commissionné PNDAR porté par l'IFV (5M€ de CASDAR en 2024 et 2.4M€ en 2025), est d'ores et déjà acquis.

La signature de ces trois documents s'inscrit dans une parfaite cohérence, où l'implication des pouvoirs publics en lien avec les acteurs du monde agricole et de la mer participera à rendre notre agriculture, notre pêche et notre aquaculture plus performantes et résilientes.

Contacts presse**Service de presse de Marc Fesneau**

Tél : 01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère

Tél : 01 49 55 60 11

ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Service communication de l'INAO

Nadia Michaud / Raphaël Bitton – Tél : 01 73 30 38 78 – 01 73 30 38 39

n.michaud@inao.gouv.fr / r.bitton@inao.gouv.fr

Service de presse FranceAgriMer

Presse@franceagrimer.fr